

Procès-verbal du Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion extraordinaire du 12 août 2023, 10 h, par voie d'Internet

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Jonathan Bob Savoie, vice-présidence exécutive
Renée Perron, vice-présidence interne
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Cloé Allard, représentant.e des officiels
Mélodie Foulem, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences : Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 10 h 09.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence exécutive propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La représentante Jeunesse propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

5) Entente – Fonds de développement jeunesse

Vu la teneur confidentielle d'une partie de l'entente du fonds, la réunion du CA ira à huis clos.

La vice-présidence exécutive propose que la réunion aille à huis clos à 10h11. Appuyé du/de la représentant.e des officiels. Adopté à l'unanimité.

- huis clos –

La vice-présidence interne propose que la réunion sorte du huis clos à 10h25. Appuyé de la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

Suite à la conversation, le CA confirme leur intention d'entrer dans une entente pour la création du fonds de développement jeunesse.

La représentante des entraîneurs propose qu'ImproNB accepte les termes de l'entente pour le Fonds de développement jeunesse et que la présidence et direction générale appose leur signature sur le document. Appuyé par le/la représentant.e des officiels. Abstention de la représentante Jeunesse pour des raisons financière. Adopté à l'unanimité.

6) Clôture de la réunion

La vice-présidence exécutive propose la clôture de la réunion à 10 h 31.